

## La Ville de Magog accorde une subvention de 30 000 \$ à Distillerie Cherry River & Co.

**Magog, le 17 décembre 2024** – Le conseil municipal de la Ville de Magog a accordé une subvention de 30 000 \$ à Distillerie Cherry River & Co. pour l'implantation de sa nouvelle usine de fabrication dans le parc industriel de Magog. Cette décision a été prise conformément aux règles de la Loi sur les compétences municipales (92,1 LCM).

Fondée en 2019, la Distillerie Cherry River est une entreprise de Magog spécialisée dans la production de spiritueux, de boissons alcoolisées et non alcoolisées. Elle est établie dans l'ancienne église Saint-Luke, mettant en valeur ce bâtiment d'intérêt patrimonial. Au cours des dernières années, l'entreprise a connu une forte croissance avec la vente de ses produits dans les succursales de la Société des alcools du Québec (SAQ) et chez plusieurs autres détaillants. Elle poursuit actuellement son développement, nécessitant ainsi l'augmentation de sa capacité de production et d'entreposage. Le projet de nouvelle usine de fabrication dans le parc industriel de Magog entraînera la création et la consolidation d'une quinzaine d'emplois.

La mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, souligne l'implication de l'organisation dans le milieu magogois : « Nous sommes fiers de soutenir une entreprise locale comme Distillerie Cherry River qui contribue à l'économie de Magog et participe au dynamisme de la région en étant présente dans de nombreux événements. L'implantation de leur nouvelle usine de fabrication témoigne de la vitalité et de la diversification du tissu économique du parc industriel avec l'ajout d'une entreprise dans le secteur des spiritueux. Au nom du conseil municipal, je souhaite beaucoup de succès à la Distillerie Cherry River. »

- 30 -

### **Source et information :**

DIRECTION DES COMMUNICATIONS, TECHNOLOGIES ET SERVICES AUX CITOYENS  
VILLE DE MAGOG  
819 843-3333, poste 444

